

DECISION N°198-2024

Portant validation du devis pour la formation professionnelle « VAE Licence professionnelle métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socio-culturelle »

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212700561-20240927-DAJ-DEC-24-319-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/09/2024

Publication : 30/09/2024

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu l'article R.2194-5 du code de la commande publique
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;
Vu la proposition de l'université de Paris Cité,

Considérant que la proposition de l'université de Paris Cité située 143 avenue de Versailles 75016 PARIS est économiquement la plus avantageuse ;
Considérant la nécessiter de signer ce devis ;

DECIDE :

De valider le devis de l'université Paris Cité pour réaliser la formation professionnelle « VAE Licence professionnelle métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socio-culturelle » pour le montant de 3 000 € net de taxes.

signé électroniquement le 20/09/2024,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

